

FRENCH TECH RISE



LA
FRENCH TECH
PARIS-SACLAY

date limite de dépôt de candidature
Samedi 30 septembre 2023

A PROPOS DE FRENCH TECH RISE

Lancé en 2021, **French Tech Rise** est le programme de la Mission French Tech qui valorise le dynamisme des écosystèmes French Tech partout en France. Il met en **visibilité des start-up issues de tous les territoires face à des fonds d'investissement en capital-risque reconnus**.

C'est la raison pour laquelle la 2e édition de French Tech Rise s'est tenue lors d'un évènement au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique en décembre 2022. Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, et Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech, ont remis un prix aux 3 start-up lauréates de la 2e édition de French Tech Rise.

Cet évènement a rassemblé les 20 start-up issues des écosystèmes territoriaux, sélectionnées localement par les Capitales French Tech (ou Communautés French Tech dans les autres régions et en Outre-mer) et des financeurs locaux (dont Bpifrance). Ces dernières ont pu bénéficier de rendez-vous individuels avec des fonds d'investissements en capital-risque. Elles ont aussi pitché leur projet devant un jury d'entrepreneurs et investisseurs expérimentés.

La **3^e édition de French Tech Rise est lancée** afin de continuer à contribuer à la mise en relation de startups avec des investisseurs.

Cet appel à candidature permet d'identifier des pépites de toutes les régions de France et de les inviter à **participer à un évènement exclusif à Bercy le 6 décembre avec les plus grands fonds d'investissements en capital-risque présents à Paris**. Trois prix seront remis lors de l'évènement national.

La Deeptech est à l'honneur cette année !

Un seul candidat sera retenu localement à Paris-Saclay (immatriculé ou qui a des bureaux, laboratoire ou atelier en Essonne ou dans les Yvelines). Un **jury de sélection aura lieu en présentiel le lundi 16 octobre après-midi ou le mardi 17 octobre matin**.

Si vous êtes immatriculés ou avez des bureaux, laboratoires, atelier en Essonne (91) ou dans les Yvelines (78), postulez à French Tech Rise en suivant les modalités de candidater (cf. pages 4 et 5) **avant le samedi 30 septembre minuit**.

Pourquoi candidater ?

- Être le champion de Paris-Saclay lors de l'évènement national ;
- Pitcher sa start-up devant les principaux VCs français ;
- Rencontrer des VCs lors de RDV one-to-one ;
- Concourir pour l'un des 3 prix remis lors de l'évènement national ;
- Augmenter sa visibilité (couverture du programme sur les médias sociaux de la Mission French Tech et du réseau des Capitales et Communautés French Tech, sollicitations media) ;
- Echanger avec les pépites de tout le territoire et les acteurs du financement lors de moments dédiés (déjeuner, cocktail de clôture en présence du Ministre).

Critères d'éligibilité

- Ne pas être lauréat d'un autre programme de la Mission French Tech (*Next 40/120, DeepNum20, French Tech Health 20, French Tech Agri 20, French Tech Rise 2021, French Tech Rise 2022, French Tech 2023 ..*) ;
- Perspective de levée de fonds dans les 18 prochains mois ;
- En série A ou série B, recherche de financement de 2M€ minimum – 10M€ maximum ;
- Entreprise de moins de 10 ans ;
- Siège social situé en France ;
- Être une startup **Deeptech***

**Définition Deeptech :*

-Qui proposent des produits ou des services sur la base d'innovations technologiques.

-Issue ou en lien avec la recherche; avoir été accompagné par une structure d'accompagnement deeptech ; avoir obtenu un financement public deeptech et/ou avoir un fondateur doctorant ou issu d'un laboratoire de recherche publique).

-Le caractère risqué et audacieux des projets seront évalués par le jury territorial au regard des tendances actuelles et prospectives des marchés

Date du concours

- 1 au 30 septembre - ouverture de l'appel à candidatures ;
- 16 octobre (pm) ou 17 octobre (am) – jury local à Paris-Saclay ;
- 23 octobre – annonce du lauréat local Paris-Saclay ;
- 6 décembre – pitch et rdv one-to-one avec des investisseurs à Bercy.

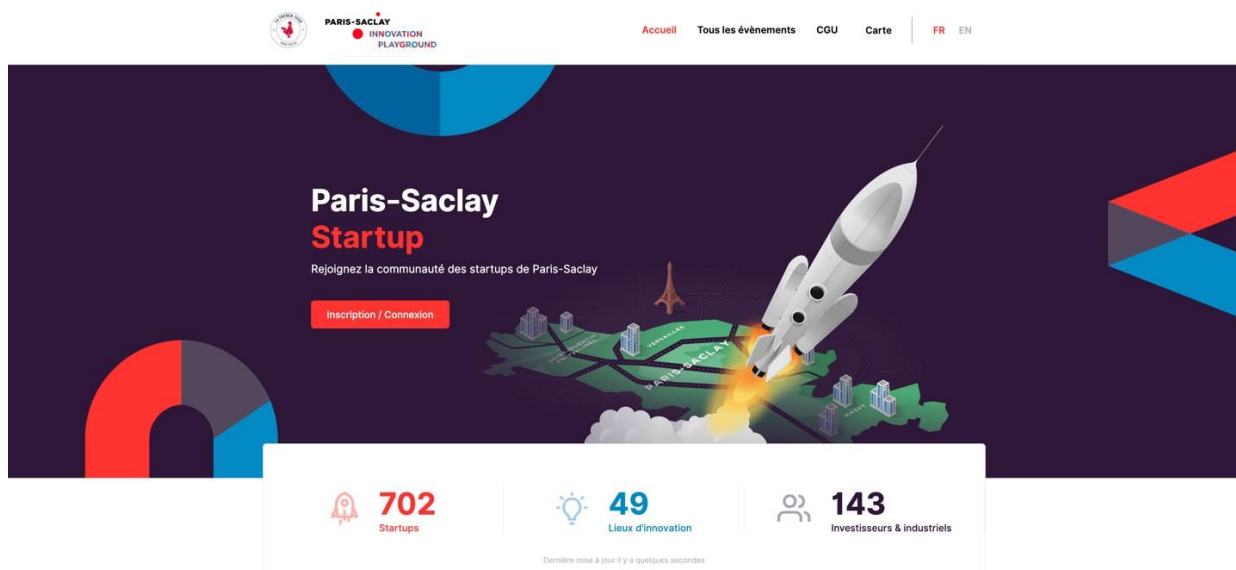
MODALITE DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures* est fixée au **samedi 30 septembre 2023 à 23h59**

Vous trouverez ci-dessous les étapes à mener pour postuler à FRENCH RISE 2023

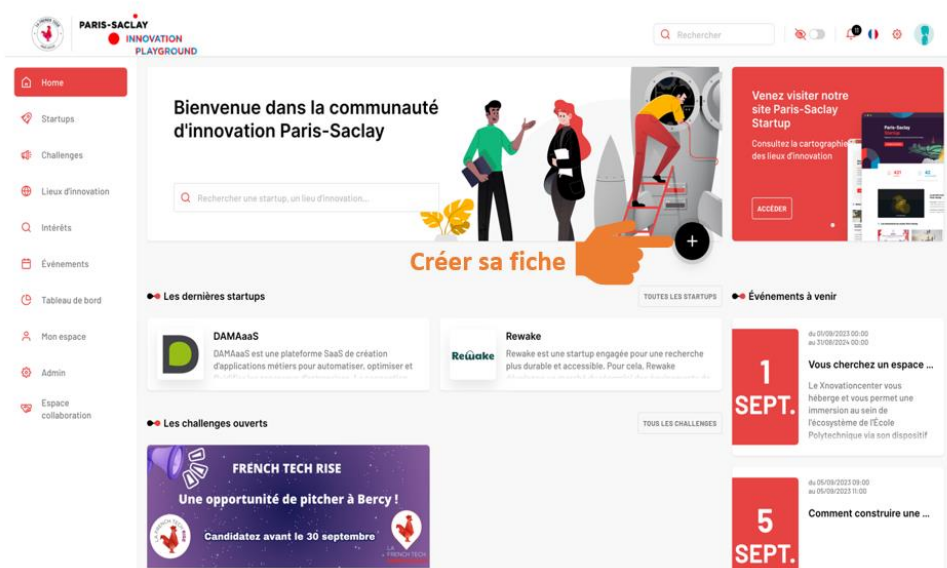
ETAPE 1

S'inscrire sur la [plateforme Paris-Saclay Start-up](#)
(dans le cas où vous disposeriez déjà d'un compte, se connecter)



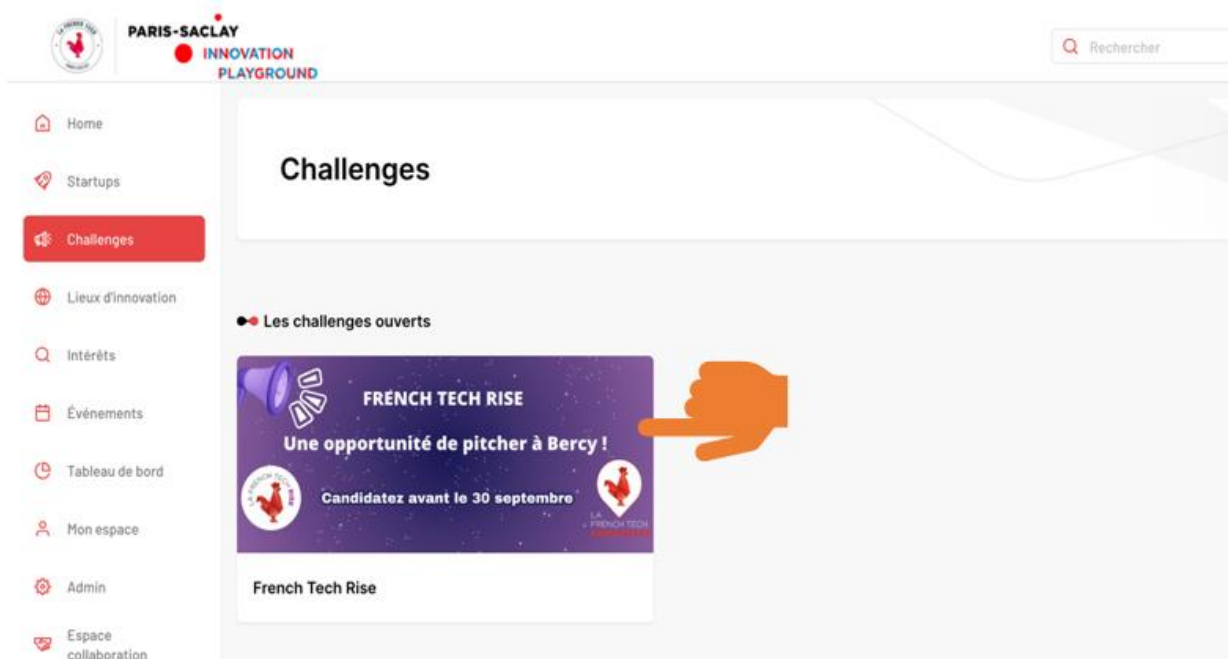
ETAPE 2

Créer sa fiche start-up en cliquant sur le bouton noir « + »
(dans le cas où vous disposeriez déjà d'une fiche start-up sur la plateforme Paris-Saclay Start-up, la mettre à jour)



ETAPE 3

Rendez vous sur la page du challenge “French Tech Rise” en cliquant sur la vignette correspondante.



ETAPE 4

Postuler au challenge “French Tech



/ !\ N'oubliez pas d'y attacher votre deck comprenant à minima ces informations :

- Problème à résoudre
- Innovation, valeur ajoutée apportée aux clients
- Éléments différenciateurs
- Segments de marché visés
- Environnement concurrentiel
- Modèle de revenu et références commerciales
- Etapes de développement (road map) et objectifs
- Equipe, board, partenaires
- Plan de financement et montant recherché et à quel horizon
- Lauréat d'un autre programme French Tech

Vous recevrez un accusé de réception dans les 24h suivant le dépôt de votre dossier.

**L'ensemble des candidatures sera consulté exclusivement par l'équipe organisatrice du programme (La French Tech Paris-Saclay) et par les membres du jury ayant signé un engagement de confidentialité.*

Contact

Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir contacter Héloïse SIMONSON.



Héloïse SIMONSON
Chargée de projets deeptech à La French Tech Paris-Saclay
heloise@lafrenchtech-paris-saclay.fr
06 61 81 73 50